

21 avril 2005, Ottawa

Allocution à la nation

Bonsoir,

Je m'adresse à vous directement ce soir, pour vous parler des problèmes qui ont surgi du programme des commandites, de la façon dont j'y ai fait face en tant que Premier ministre et du moment du déclenchement des prochaines élections.

Comme nous le savons, ce qui s'est passé avec les commandites est survenu sous un gouvernement libéral. Les politiciens qui étaient au pouvoir à ce moment doivent être imputables, Et je m'inclus dans ce groupe.

J'étais le ministre des Finances. À la lumière de tout ce qu'on a appris depuis un an, je suis désolé que nous n'ayons pas été plus vigilants, que je n'ai pas été plus vigilant. L'argent des contribuables a été mal utilisé et mal dépensé. C'est inacceptable. Voilà pourquoi l'an dernier, j'ai présenté mes excuses aux canadiens. Mais assumer une responsabilité n'est pas qu'une simple affaire de mots. Laissez-moi vous décrire de quelle façon, à titre de premier ministre, j'ai réagi au scandale de commandites, comment je me suis assuré qu'une telle chose ne se reproduise plus jamais et ce que j'ai fait pour permettre d'identifier et de punir ceux qui ont profité du système.

Le 12 décembre 2003, journée à laquelle je fus assermenté comme premier ministre, j'ai annulé le programme des commandites. Ce fut mon premier geste officiel, comme Premier ministre. Lorsque la Vérificatrice générale a rendu public son rapport, j'ai agi immédiatement en ordonnant la tenue d'une commission d'enquête indépendante et en nommant le juge Gomery. Son mandat est d'aller au fond de cette histoire et de conduire ses travaux de manière publique et transparente. La commission fera rapport avant la fin de l'année.

Vous conviendrez sûrement avec moi que le juge Gomery déploie tous les efforts nécessaire afin de faire toute la lumière. J'ai aussi congédié Alfonso Gagliano, alors ministre responsable du programme des commandites, de son poste d'ambassadeur au Danemark. J'ai ordonné la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle des dépenses au sein de chacun des ministères fédéraux, sans exception.

Mon gouvernement a présenté un projet de loi afin de permettre aux fonctionnaires d'être protégés et non punis, lorsqu'ils mettent en lumière des actes répréhensibles. Dans le but de récupérer les fonds publics versés de façon inappropriée, j'ai ordonné que mon gouvernement intente des poursuites judiciaires à l'égard de 19 individus et sociétés pour un montant de plus de 40 millions de dollars. Je me suis engagé à donner suite aux recommandations que le juge Gomery présentera dans son rapport final. Et comme vous le savez, j'ai moi-même comparu devant la commission et j'ai répondu à toutes les questions.

Enfin, j'ai ordonné que des vérificateurs judiciaires entreprennent un examen complet des livres du Parti libéral et j'ai demandé à la GRC de faire enquête sur ce qui s'est passé durant cette période.

Permettez-moi d'insister sur ce point: si un seul dollar a fait son chemin, de façon inappropriée, vers les coffres du Parti libéral il sera remboursé aux Canadiens et Canadiennes. Je ne veux rien savoir de cet argent.

En tant que premier ministre, je n'hésiterai jamais à décrire, dans les termes les plus francs, ce qui s'est passé dans le programme des commandites. Il s'agit d'un gâchis injustifiable et je vais le nettoyer. C'est à moi de le faire. Je suis en train de le faire. Je suis prêt à être jugé sur les actions que j'aurai prises.

Au cours des dernières semaines, les réactions engendrées par la commission d'enquête ont donné lieu à des spéculations sur la tenue d'élections générales. C'est dorénavant tout ce qui anime les discussions politiques, du moins ici, sur la colline du Parlement. Les initiatives gouvernementales visant à améliorer le système de santé, à renforcer notre économie et à assurer que le Canada joue un rôle de premier plan sur la scène mondiale ont été mises à l'arrière-plan, laissant la place à des manœuvres partisans.

En somme, le Parlement que vous avez élu il y a moins d'un an est beaucoup plus préoccupé en ce moment, par des rumeurs d'élections et des stratégies politiques que par le travail que vous nous avez donné le mandat d'accomplir. Il est important, pendant que les Canadiens suivent les différents témoignages à la commission d'enquête, de ne pas perdre de vue les raisons pour lesquelles la commission prend place devant un juge.

Compte tenu de tous les témoignages contradictoires, seul le juge Gomery est à l'abri des interférences politiques. Seul le juge est en mesure de faire la part des choses. Lui seul, sera capable de nous dire ce qui est vraiment arrivé et qui est responsable. Nous sommes conscients que les partis d'opposition peuvent défaire le gouvernement et causer une deuxième élection générale en moins d'un an.

Je suis prêt à me soumettre au jugement des Canadiens sur le leadership dont j'ai fait preuve devant cette affaire. J'assumerai ma responsabilité de premier ministre. Mais je crois qu'avant que des élections soient déclenchées, vous avez le droit d'obtenir des réponses. C'est ce à quoi le juge Gomery s'affaire. Vous avez droit à un compte-rendu complet, avec tous les faits. Lorsque l'on met en place un processus visant à rendre justice et à établir la vérité, il est essentiel d'aller jusqu'au bout, rien de moins.

Pour cette raison, je m'engage ce soir, devant vous, à déclencher des élections générales dans les trente jours suivant la publication du rapport final du juge Gomery. Laissons le commissaire faire son travail et présenter les faits. Ensuite, les Canadiens se prononceront. Si l'opposition nous précipite dans une élection avant cela, ça sera son choix. Mais je crois qu'il y a mieux à faire. Je crois que nous devons, que nous avons l'obligation, durant les prochains mois, de s'occuper de la conduite des affaires publiques. Nous devons agir sur les questions qui ont le plus d'importance pour vous, qui font une différence dans votre vie, qui la rendent meilleure.

Si les prochaines élections doivent en partie porter sur la commission Gomery, alors vaut mieux qu'elles aient lieu lorsque le juge aura complété ses travaux.

En terminant, je sais qu'il y a des gens qui pensent que je n'aurais pas dû créer cette commission d'enquête. Que je n'aurais pas dû exposer mon gouvernement aux coûts politiques inhérents à ce qui a été mis en lumière. Certains prédisent même, que nous en payerons le prix lors des prochaines élections.

C'est possible, mais j'ai confiance dans votre jugement. Et je ne porterai jamais déshonneur à la fonction que j'occupe en tentant de cacher ou de diminuer la portée de gestes aussi offensants, j'ai trop de respect pour ce parlement. Quand j'étais jeune, je vivais pratiquement ici. Mon père a servi comme ministre dans quatre gouvernements libéraux différents. Il m'a enseigné que ceux qui se dévouent à la chose publique ont le devoir de protéger l'intégrité du gouvernement.

Je m'engage, devant vous ce soir, à respecter cet idéal. Je me suis impliqué en politique parce que j'avais confiance que le gouvernement est là pour le bien-être des Canadiens. Et je ferai tout en mon pouvoir comme premier ministre pour que votre gouvernement mérite votre respect.

La décision finale vous appartiendra.

Merci et bonne soirée.